



PROFIL DE POSTE
Ergothérapeute en court séjour / Neurologie 50%

Libellé de la fiche métier de rattachement :

Code métier: 05160

DIRECTION/SITE : Direction Gabriel Montpied/Gabriel Montpied

POLE/SERVICE : Pôle MOBEX/ Service de Médecine physique et Réadaptation - MCO -Réanimations

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Ergothérapeute

Quotité de travail : 50% soit 18h45/semaine

Horaires et jours travaillés : 8h30-16h30, une sem. 2jours/une sem. 3jours

Responsable(s) hiérarchique(s) : Magali ALEGOT-PEYAVIN Cadre de Santé
Angélique CHOUVET Cadre Supérieure de Santé

PRESENTATION DU SERVICE DE MPR/POLE MOBEX :

Chef de Pôle : Pr A. TOURNADRE

Le Pôle MOBEX représente les activités des services : Médecine Physique et Réadaptation, Médecine du Sport et EFR, Orthopédie, Rhumatologie, Nutrition, Santé au Travail et d'une plateforme d'évaluation.

Chef de Service : Pr E. COUDEYRE

Le service de Médecine Physique et Réadaptation (MPR) est situé sur les trois sites du CHU :

- > Un hôpital de jour de 25 places sur le site de Louise Michel
- > Une équipe mobile de MPR et une structure COMETE adossées au service de MPR à LM
- > Une consultation multidisciplinaire à GM
- > Une équipe de rééducateurs intervenant en MCO à GM
- > Une équipe de rééducateurs intervenant en MCO au CHUE

PRESENTATION DU SERVICE DE NEUROLOGIE:

Pole/services d'intervention : Pole MNDO/ services de neurologie A et B

Chef de Pôle : Pr CHIAMBARETTA

Cadre Sup. de santé : Mme Saint-Léger Laure

Chef de Service : Pr FERRIER Anna

Responsable(s) des services : Madame MARTIN Vanessa (cadre de santé de neurologie A),
Madame THIRION Nathalie (cadre de santé neurologie B).

Le service de neurologie prend en charge les personnes atteintes d'affections neurologiques aiguës ou dégénératives (AVC, épilepsie, sclérose en plaques, neuropathies, myopathies, maladie de Parkinson, pathologies de la mémoire, sclérose latérale amyotrophique, céphalées).

Il est constitué de différents secteurs d'activités :

- > Une Unité NeuroVasculaire (UNV) de 18 lits
- > Une unité de Soins Intensifs (SI) NeuroVasculaire de 4 lits
- > Une unité d'Hospitalisation Complète (HC) de 20 lits



- > Une unité d'Hospitalisation de Semaine (HS) de 10 lits
- > Un hôpital de jour de 4 places
- > Une unité de consultation - une unité d'électromyographie
- > Une unité d'explorations fonctionnelles (EEG) du système nerveux (épilepsie, sommeil)
- > Un centre de référence des maladies neuromusculaires et maladies rares
- > Un centre de coordination de la neurostimulation intracérébrale
- > Un centre de compétence de la maladie de parkinson
- > Un centre de compétence pour les patients atteints de sclérose latérale amyotrophique

REFERENCES REGLEMENTAIRES

La profession d'ergothérapeute est réglementée par le Code de la Santé Publique au titre II du livre III consacré aux auxiliaires médicaux et l'Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute

DEFINITION DU POSTE

L'ergothérapeute intervient sur prescription médicale.

Il intègre l'équipe pluridisciplinaire du service de MPR/MCO et réanimations afin de pouvoir intervenir dans les services de neurologie principalement et **remplace ses collègues ergothérapeutes sur l'HJ GM et sur les interservices en cas d'absentéismes** pour :

- > Evaluer les déficiences, les capacités et les performances motrices, sensitives, sensorielles, cognitives, mentales, psychiques de la personne.
- > Analyser les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicaps et poser un diagnostic ergothérapeutique.
- > Mettre en œuvre des soins et des interventions de rééducation, de réadaptation, de réinsertion, de réhabilitation psychosociale et de psychothérapie visant à réduire et
- > Compenser les altérations et les limitations d'activité, développer, restaurer et maintenir l'indépendance, l'autonomie et la participation sociale de la personne.
- > Préconiser les aides techniques, aides humaines, aides animalières et modifications de l'environnement matériel, afin de favoriser l'intégration de la personne dans son milieu de vie.
- > Concevoir et appliquer des appareillages pour la mise en oeuvre de ces traitements.

ACTIVITES PRINCIPALES

- > Accueil et installation du patient, aménagement de l'environnement (confort et sécurité, prévention d'escarre, limitations d'attitudes vicieuses)
- > Conseil en Aides-Techniques (matériels, aides à la locomotion)
- > Evaluation et rééducation fonctionnelles, mises en situation (toilettes, habillage, repas)
- > Accessibilité fonctionnelle, indépendance (sonnette, repas, loisirs, retour au domicile)
- > Confection et mise en place d'orthèses.
- > Organisation du retour à domicile (Aides humaines, aide financière, aide animalière)
- > Rédaction de comptes rendus relatifs aux observations / aux interventions.
- > Conseil et éducation thérapeutiques.
- > Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- > Veille professionnelle et développement professionnel continu



- > Etudes et recherches dans les domaines en lien avec l'ergothérapie, la rééducation, réadaptation et réhabilitation
- > Participation aux staff et réunions pluridisciplinaires

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service : polyvalence

COMPETENCES et capacités REQUISES

- > Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- > Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- > Définir et mettre en oeuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient relatifs à son domaine de compétence
- > Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins
- > Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- > Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- > Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales d'une personne
- > Travailler en équipe / en réseau
- > Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, de travail ou/et de contrôle spécifiques à son métier
- > Créer, fabriquer et ajuster des orthèses
- > Réaliser des essais d'aides techniques en situation
- > Régler, adapter, paramétrer les aides techniques
- > Accompagner la personne et son entourage dans l'apprentissage de leur utilisation

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- > Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'ergothérapeute
- > Acteur PRAP-2S minimum souhaité
- > Expérience et/ou formation diplômante en ETP souhaitées

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- > L'ergothérapeute est sous l'autorité du Cadre de Santé du service MPR/MCO, du Cadre Supérieur du pôle MOBEX ; il travaille sous l'autorité fonctionnelle du médecin de MPR.
- > Travaille en collaboration avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire du service (kinésithérapeutes).
- > Travaille en collaboration avec les membres des équipes soignantes pour la coordination des soins
- > Travaille en collaboration avec les autres ergothérapeutes du service de MPR des différents sites, notamment pour la planification des congés et le suivi des patients.
- > Travaille en collaboration avec les services logistiques du CHU (achat de matériel, location)



- > Travaille en réseau avec tous les intervenants du secteur médico-social (services sociaux pour le maintien à domicile du patient)
- > Travaille en relations avec les prestataires de location de matériel médical.

ABREVIATIONS :

MPR : Médecine Physique et Réadaptation

SSR : Soins de Suite et de Réadaptation

GM : hôpital Gabriel Montpied

LM : Louise Michel

MCO : Médecine Chirurgie et Obstétrique

MOBEX : pôle MOBilité-EXploration

CHUE : Centre Hospitalier Universitaire Estaing

COMETE : association qui a développé une démarche précoce d'insertion à l'emploi.

ETP : Education ThéraPeutique

UNV : Unité NeuroVasculaire

SI : Soins Intensifs

HS : Hôpital de Semaine

HC : Hospitalisation Complète

